

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 21 juillet 2025 au 25 juillet 2025 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 21 juillet 2025 au 25 juillet 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 2 août 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 83.413 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
21/07/2025	3.481	74,37	74,15	74,50	258.870	CEUX
21/07/2025	2.520	74,33	74,20	74,45	187.314	TQEX
21/07/2025	14.370	74,38	74,05	74,50	1.068.839	XBRU
22/07/2025	6.509	74,24	74,00	74,60	483.255	CEUX
22/07/2025	2.131	74,38	74,25	74,50	158.509	TQEX
22/07/2025	11.423	74,28	73,95	74,60	848.502	XBRU
23/07/2025	2.810	75,20	74,90	75,60	211.325	CEUX
23/07/2025	1.498	75,17	74,95	75,55	112.598	TQEX
23/07/2025	5.691	75,09	74,75	75,55	427.312	XBRU
24/07/2025	4.238	75,81	75,50	76,10	321.278	CEUX
24/07/2025	1.664	75,67	75,55	75,90	125.907	TQEX
24/07/2025	13.588	75,85	75,40	76,10	1.030.691	XBRU
25/07/2025	3.121	76,04	75,85	76,30	237.308	CEUX
25/07/2025	1.604	75,99	75,90	76,30	121.891	TQEX
25/07/2025	8.765	76,02	75,65	76,35	666.325	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 21 juillet 2025 au 25 juillet 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 25 juillet 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.427.877 actions GBL représentatives de 7,8 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 96,4 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €15,4mds à fin mars 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation